



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 86/24 : APPROBATION DU MARCHÉ TRAVAUX D'ELAGAGE, D'ABATTAGE, DE TAILLE ET DE DEBROUSSAILLAGE DU PATRIMOINE VEGETAL DE LA COMMUNE – MARCHÉ 2024-05 – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Considérant l'obligation de procéder à des travaux d'élagage, d'abattage, de taille et de débroussaillage du patrimoine végétale de la commune, il est nécessaire de faire intervenir une entreprise spécialisée dans ce domaine d'activité,

APPROUVE l'attribution du marché de travaux d'élagage, d'abattage, de taille et de débroussaillage du patrimoine végétal de la commune, à l'entreprise DOLZA représenté par Monsieur Jean-Pierre DOLZA, en qualité de gérant dont la société est située Les 4 chemins – La Barque – 13710 FUVEAU.

DIT que Les travaux et les prestations objet du présent marché feront l'objet de bons de commande dans la limite d'un montant maximum par an de 80 000 € HT soit pour la durée du marché (reconduction comprise) 320 000 € HT / 4 ans.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 16/10/2024



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le... 21 OCT. 2024
Et de la publication ou notification le

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

REÇU EN PREFECTURE
Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
le 21/10/2024
☎ 04 42 95 70 70 - Fax 04 42 95 52 18
Application agréée E-legalite.com